

étudie aussi la question. J'aurai peut-être un mot à dire à ce sujet dans un jour ou deux.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Je désire poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question connexe concernant une déclaration qu'il aurait faite vendredi ou samedi soir selon laquelle le Canada tente d'établir des liens commerciaux et culturels plus étroits avec la France. Est-ce que cette déclaration permet de prévoir une alliance militaire bilatérale avec la France?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Il n'y a aucun rapport, monsieur l'Orateur, entre notre désir de poursuivre une politique de relations culturelles plus étroites avec la France et avec d'autres pays et le problème particulier qui découlerait de la position adoptée par le gouvernement de la France vis-à-vis des accords de l'OTAN.

L'hon. M. Lambert: Le gouvernement français a-t-il manifesté officiellement ou officieusement au Canada son désir de conclure un accord militaire bilatéral pour remplacer l'actuelle entente collective de l'OTAN?

L'hon. M. Martin: La position du Canada ne fait aucun doute. Nous croyons à la sécurité collective. Nous appuyons le but et l'objectif de la structure intégrée de l'OTAN. Nous avons reçu un message, comme l'a dit le premier ministre, du président de la République française. Il a été adressé sous la forme d'une lettre, ou d'une note, aux treize autres pays de l'OTAN. Nous étudions actuellement la note adressée au Canada et nous tenons aussi des consultations avec nos collègues au Conseil de l'OTAN à cet égard, dans la mesure où elle les touche ou nous touche. Nous étudions la question ici, à Ottawa, et lorsque nous serons en mesure de fournir les renseignements supplémentaires à cet égard, nous les donnerons évidemment à la Chambre le plus tôt possible.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Je voudrais poser une question complémentaire, soit au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, soit au ministre de la Défense nationale, car elle découle du même sujet. Le gouvernement saisira-t-il l'occasion de l'annonce du gouvernement français, qui veut changer radicalement le rôle de la France au sein de l'OTAN, pour réexaminer la participation militaire du Canada à l'OTAN et entamer de nouvelles négociations à ce sujet?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Ainsi que je l'ai fait savoir au cours des débats sur les prévisions

[Le très hon. M. Pearson.]

budgétaires, toute la question de nos engagements pour la prochaine période est maintenant à l'étude, et il faudra la considérer à la lumière des événements actuels.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): J'ai une autre question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné la nouvelle que les 14 pays membres de l'OTAN ont l'intention de proclamer leur confiance dans cette organisation, que va faire le Canada?

L'hon. M. Martin: Les pays membres de l'OTAN envisagent de confirmer leur confiance dans les aspects de sécurité collective de l'OTAN.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Certes, le ministre est en mesure de dire si le Canada étudie la possibilité de conclure une entente bilatérale avec la France au sujet d'affaires militaires? J'aurais pensé que la réponse aurait été un non catégorique. Je suis surpris de voir le ministre si évasif.

L'hon. M. Martin: Si mon ami avait devant lui les renseignements que j'ai, il me répondrait la même chose, j'en suis sûr.

LES CÉRÉALES

AVOINE ET ORGE—DEMANDE RELATIVE AU PAIEMENT FINAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Le ministre des Finances est-il maintenant en mesure d'annoncer les derniers paiements pour l'avoine et l'orge?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Juste avant d'arriver à la Chambre, on m'a informé que la requête au conseil, approuvant les derniers paiements, est maintenant arrivée de Winnipeg. Je m'attends que des dispositions seront prises immédiatement à ce sujet et que la Commission du blé fera sa déclaration de la manière habituelle.

[Plus tard]

M. Nasserden: Puis-je poser une question complémentaire au ministre des Finances? Dois-je supposer qu'il fera une autre déclaration à la Chambre au sujet de ces derniers paiements?

L'hon. M. Sharp: Je me propose de procéder de la même façon que pour le blé. Je demanderai l'autorisation de déposer le décret du conseil et l'annonce de la Commission du blé le jour où celle-ci sera faite, afin que les députés sachent ce que la Commission aura annoncé.